

doctrines hétérodoxes étouffaient tout sentiment d'humanité et de justice.

Si le sage n'avait pas été là, qui aurait pris charge de la propagation de la Doctrine (de Confucius) ?

Examinons son livre en sept articles. Comme il s'y montre ardent à vouloir que le peuple soit l'objet des bienfaits des souverains ! Combien sont terrifiants ses discours qui extirpent les racines du mal et en comblent les sources ! Il y abaisse le régime de la force brutale au profit du droit.

Il empêche les mauvaises actions et repousse les théories perverses. On peut donc dire qu'il a bien mérité de l'École de Confucius et qu'il a marché en égal sur les traces du grand Yu¹.

Si j'examine les instructions de Mencius, ce que j'en apprécie le plus, ce sont ses maximes ; aussi voudrais-je, en lui décernant un nouveau titre honorifique, illustrer les annales de nos faveurs.

Ah ! Quand je récite ses œuvres, comme je voudrais avoir été son ami ! et comme de loin je me sens pénétré de la brise² des pays de Tcheou et de Lou !

Afin de ramener le régime des empereurs Yao et Choun³, il ne parlait que de bonté et de justice, et l'éclat de sa réputation a conservé sa splendeur à travers mille années. Il convient d'ajouter à ses titres celui de Sage Duc (*Ya-cheng*⁴) du royaume de Tcheou.

Que ce commandement soit exécuté !

Un jour du 2^e mois de la 2^e année Tchi-Choun.

¹ Ministre et successeur de l'empereur Choun ; de 2286 à 2278 av. J.-C., il régla le cours des eaux et régna de 2205 à 2196.

² La brise 風 métaphore pour 教 = enseignement. Tcheou, patrie de Mencius ; Lou, patrie de Confucius.

³ Yao régna de 2356 à 2254, et Choun de 2255 à 2205. Les vertus de ces deux empereurs sont rappelées dans la phrase 堯夫舜日 : « Le Ciel favorable comme du temps de Yao et le soleil resplendissant comme du temps de Choun. »

⁴ Second Sage.